

Dossier d'autorisation d'urbanisme

04304522P0001

Ceyssac - Haute-Loire

Type

Permis de demolir

État

Autorisé

Autorisation

02/09/2022

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 01/08/2026 à 12:22 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	04304522P0001
Type	Permis de demolir
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	GIBERT IMMOBILIER
SIREN / SIRET	308820083 / 30882008300050

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2022
Autorisation	02/09/2022
Décision	02/09/2022
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2022-09
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	202209

Localisation

Adresse	LE BOURG CEYSSAC 43000
Commune	Ceyssac (43045)
Département	Haute-Loire (43)
Région	Auvergne-Rhône-Alpes (84)
Code postal	43000
Parcelles cadastrales	AA 27

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f73cf2d-7bc4-4b5a-b912-718d6991f0a0
Première importation	19/05/2026 10:01
Dernière observation	19/05/2026 10:01

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
GIBERT IMMOBILIER	308820083	Société du permis
COMPAGNIE IMMOBILIERE FOREZ VELAY	439415605	Président de SAS
CABINET ROYET SA	704501584	Commissaire aux comptes titulaire
GUILLAUME JEAN-MARIE ODIN	-	Directeur général délégué
SERGE YVES GUILLOT	-	Directeur général délégué
STEPHANE DENIS FLEURY GUICHARD	-	Président du conseil d'administration
PROCIVIS FOREZ-VELAY (SACICAPFOREZ VELAY)	554503862	Président de SAS
BERNARD MARIE LOUIS MICHEL FIEUX	-	Administrateur
GEORGES LOUIS ALAIN BLANC	-	Administrateur
GERARD JOSEPH OUVRIER-BUFFET	-	Administrateur
GHISLAINE ANNE LUCIENNE CELDRAN	-	Administrateur
JEAN MICHEL DEGEORGE	-	Administrateur
JEAN PIERRE MARIE ALIX	-	Administrateur
MARIE-LAURE ODETTE CLAUDINE SEUX	-	Administrateur
PAUL SYLVAIN BERARD	-	Administrateur
STEPHANE GUICHARD	-	Commissaire aux comptes suppléant
CHRISTIAN JEAN ANTOINE COSTE	-	Directeur Général
JEAN ANTOINE MARIE DUPLAY	-	Président du conseil d'administration
STEPHANE GUICHARD	-	Commissaire aux comptes suppléant

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.